



MAIRIE de MIJOUX
Rue Dame Pernelle
01410 Mijoux

01247.2021.CR7

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Convocation 07.07.2021

Séance du 12.07.2021

Affichage 13.07.2021

Mme Denise COMOY, maire préside la séance

Présents :

**S.JEANNIN. D.JULLIARD. G.LEGAY. MC COUTURIER.
J. GIROUD.M.VIALLET.P.MELOT**

Absents excusés :

**JF JOLY excusé donne procuration à M. VIALLET.
C.GROSGURIN excusé donne pouvoir à D.JULLIARD
S.JUHEN excusé donne pouvoir à G. LEGAY**

Secrétaire de séance :

P.MELOT

Ouverture de la séance à 18h30 à la salle des Fêtes de Mijoux.

Monsieur G. LEGAY demande l'approbation de l'ordre du jour.

Madame le maire répond que ce n'est pas obligatoire.

Madame M. VIALLET interrompt Madame le maire pour préciser qu'elle avait fait une demande par mail le 11 juin dernier concernant l'inscription de plusieurs points à mettre à l'ordre du jour; (art L221-9 du code électoral)

Ces différents points diffamatoires envers madame le Maire sont refusés par la présidente de séance. Un recours auprès du Conseil d'Etat ou une déclaration pourra être faite précise madame le Maire.

M. VIALLET exige qu'elle soit annexée au Procès-verbal de la séance. Elle demande à G. LEGAY de rendre lecture de cette déclaration depuis son ordinateur portable.

Sommaire

N°1.2021 OBJET : Communication Avis N°2021-0145 de la Chambre Régionale des Comptes 2

Nomination d'un secrétaire de séance

Dans l'ordre du tableau, Patrice MELOT (1^{er} adjoint) est nommé secrétaire de séance

N°1.2021 OBJET : Communication Avis N°2021-0145 de la Chambre Régionale des Comptes

Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, le présent avis a été porté à la connaissance de l'assemblée délibérante par voie électronique le 7 juillet dernier, et à la présente séance par voie papier.

Je ne vous laisse pas la parole, pour l'instant, laissez-moi poursuivre...madame le maire hausse le ton afin de pouvoir poursuivre les débats et prendre la parole qu'on ne permet pas.

Décision du Maire suite à la réunion tenue en Sous-Préfecture de Gex le 5 juillet dernier

Vous avez tous été destinataires de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes au sujet du Budget primitif 2021.

Cet avis précise que le budget présenté était équilibré et conforme à la législation en vigueur ; je vous rappelle que vous avez VOTÉ CONTRE ce budget au motif qu'il comportait des erreurs, vos allégations étaient donc infondées.

- Je ne vous laisse pas la parole, pour l'instant, laissez-moi poursuivre...

L'ordre du jour ne prévoit pas d'autre point, toutefois je tiens à vous informer que j'ai adressé ma démission à Mme la Préfète de l'Ain, ce samedi 10 juillet.

J'aurais souhaité une démission de la totalité des membres de ce conseil afin d'organiser de nouvelles élections, qui auraient permis de clarifier la légitimité des uns et des autres. Je regrette vivement que vous ayez refusé cette proposition.

Vous avez donc obtenu gain de cause et je vous laisse la gestion de la commune de Mijoux, les mijolands jugeront.

Je vous informe également de la démission de M. Stéphane JEANNIN, de M. Jérôme GIROUD.

Je laisse la parole à mon 1^{er} Adjoint.

PATRICE, tu as la parole

Il relate qu'il a été « conseiller municipal » pendant 13 ans soit 2 mandats qui sont équivalents à plus de 120 conseils municipaux et qu'il n'a jamais assisté à de telles mascarades.

Il ajoute : il n'y a aucun respect pour la fonction de maire.

G. LEGAY tente d'intervenir

Madame le maire lui interdit la parole ; elle s'exclame qu'elle est encore maire jusqu'à l'acceptation de sa démission par madame la Sous-Préfète.

P.MELOT ajoute que par votre comportement nous donnons une très mauvaise image de l'assemblée que nous représentons

P. MELOT poursuit et dit : « Par tous ces comportements, la commune de Mijoux est la risée de tous nos partenaires. »

En conséquence, celui-ci explique qu'il a également présenté et soumis sa démission à madame la Sous-Préfète.

Madame le maire indique que la séance est close à 18h40.

Le Maire, Denise COMOY

